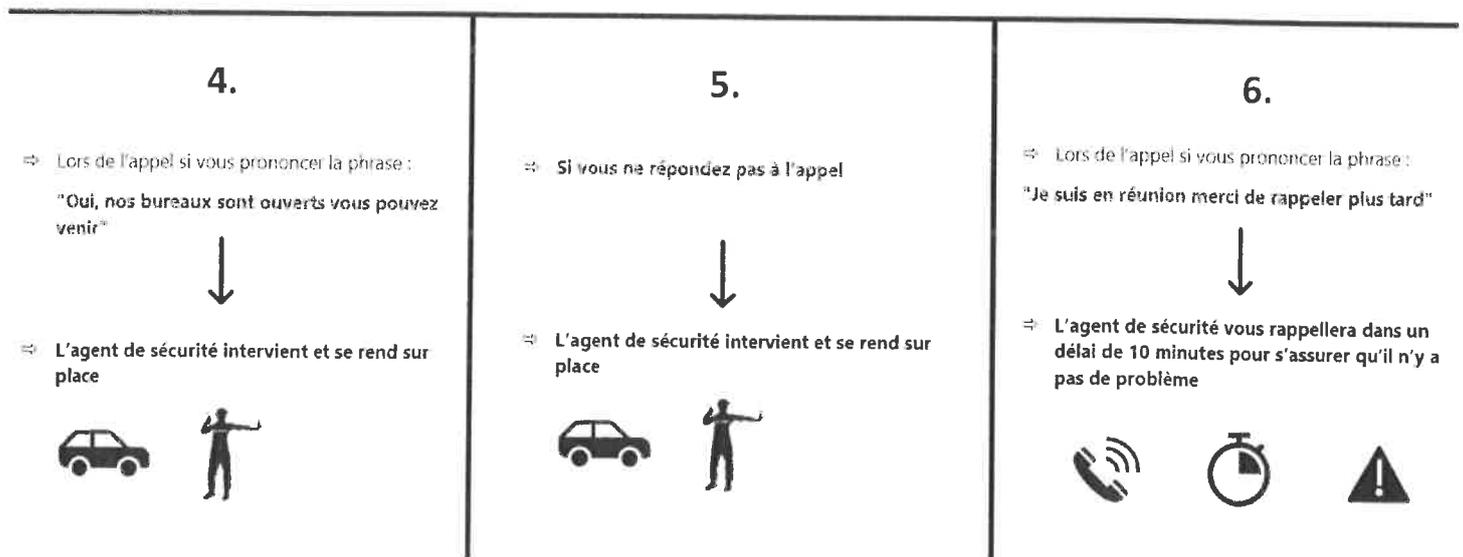


PROCEDURE D'ALERTE

1.  ⇒ **Si une personne présente des signes d'agressivité**
 - ✓ Le système de vidéosurveillance permet un enregistrement visuel de la scène

2.  ⇒ **En cas de déclenchement du système**
 - ✓ Le système de vidéosurveillance s'enclenche et enregistre la situation
 - ✓ Un appel est transmis immédiatement à un agent de sécurité

3.  ⇒ **L'agent de sécurité contacte le Gestionnaire par téléphone**
 - ⇒ Le gestionnaire se déplace dans le bureau annoncé par le gardien et confirme le besoin d'intervention



NOTA : NE JAMAIS SE METTRE EN DANGER – EN CAS DE DOUTE, LE POINT 5 EST A APPLIQUER : INTERVENTION D'UN GARDIEN